



RCS : SALON DE PROVENCE

Code greffe : 1304

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SALON DE PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00285

Numéro SIREN : 750 305 690

Nom ou dénomination : A.B.A ANITA BUSSETTA AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 15/03/2017 sous le numéro de dépôt 481

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II						
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	21 459		21 459	22 019	560	2.54
	Autres créances	0		0		0	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	145 817		145 817	124 757	21 059	16.88
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	167 276		167 276	146 776	20 500	13.97
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	167 276		167 276	146 776	20 500	13.97

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

CLASSEMENT
AL'ORIGINAL
SOTIREV SARL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2016 12	Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000	1 000		
	Réserves				
	Réserve légale	100	100		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	112 156	80 119	32 037	39.99
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	47 412	47 037	376	0.80
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	160 668	128 256	32 412	25.27
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	670		670	
	Dettes fiscales et sociales	5 938	18 520	12 582	67.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	6 608	18 520	11 912	64.32
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	167 276	146 776	20 500	13.97

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 608

SERIE CONFORME
AT ORIGINAL
SOFIREV SARL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2016 12			Exercice N-1 30/09/2015 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	65 655		65 655	63 220	2 436	3.85
Chiffre d'affaires NET	65 655		65 655	63 220	2 436	3.85
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				375	375	100.00
Autres produits			2	1	1	89.00
Total des Produits d'exploitation (I)			65 657	63 596	2 062	3.24
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 450	4 584	134	2.92
Impôts, taxes et versements assimilés			585	153	432	282.35
Salaires et traitements			159		159	
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges				0	0	100.00
Total des Charges d'exploitation (II)			5 194	4 737	457	9.65
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			60 463	58 859	1 605	2.73
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL
SOPHIEY CARL

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2016 12	30/09/2015 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	171	1 213	1 042	85.92
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	171	1 213	1 042	85.92
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	171	1 213	1 042	85.92
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	60 634	60 072	563	0.94
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	13 222	13 035	187	1.43
Total des produits (I+III+V+VII)	65 828	64 808	1 020	1.57
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	18 416	17 772	644	3.62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	47 412	47 037	376	0.80

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	21 459	21 459	
Taxe sur la valeur ajoutée	0	0	
TOTAL	21 459	21 459	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	670	670		
Impôts sur les bénéfices	186	186		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 752	5 752		
TOTAL	6 608	6 608		

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL

SASU ABA

SASU au capital de 1 000 Euros

ZAC ANJOLY

80 bd de l Europe

13 127 VITROLLES

RCS SALON 750 305 690



PROCES-VERBAL DES DELIBATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 14 MARS 2016

L'an Deux Mille Dix Sept le 14 mars
Séance ouverte à 14 heures et levée à 15 heures.

L'actionnaire unique de ABA., société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 € divisé en 100 parts de 10 € chacune, s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la présidence faite à elle-même.

Sont présents ou représentés :

Mme BUSSETTA Anita, propriétaire de 100 actions

Total des actions présentes ou représentées 100 parts sur 100 parts

L'associée unique présente possédant ainsi 100 parts, soit plus de la moitié des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mme Anita BUSSETTA, présidente.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/16 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice.
- Approbation des conventions visées par l'article L.223-19 du Code de Commerce.

AB

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les comptes annuels arrêtés au 30/09/16
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées par l'article L.223-19 du Code de Commerce.
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par la gérance, ainsi que du rapport concernant " l'article L.223-19 ".

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30/09/2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30/09/2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

BENEFICE de l'exercice	47 412 €.

Dotation à la réserve légale	0 €
Dividende revenant aux associés	15 000 €
Affectation en report à Nouveau	32 412 €.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 150 € par part. Il sera mis en paiement à

AR

partir de ce jour.

Sur le plan fiscal, conformément aux dispositions en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2005, ce dividende n'est pas assorti d'un avoir fiscal, mais il ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Abattement 40 %
2016	15 000 euros	Sur la totalité du montant distribué soit 60 € par parts
2015	15 000 euros	Sur la totalité du montant distribué soit 0 € par parts
2014	0 euros	Sur la totalité du montant distribué soit 0 € par parts

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

La rémunération de la présidente est fixée pour l'exercice 2015/2016 à 0 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve qu'aucune convention n'existe à ce jour dans la SASU ABA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-Verbal approuvé après lecture par la gérante et les associés ou leurs mandataires.

La Présidente
Anita BUSSETTA



SAS A.B.A

SAS au capital de 1 000.00 Euros
RCS SALON DE PROVENCE CEDEX N° 2012B285
Siège social : 80 BD DE L'EUROPE ZAC DE L'ANJOLY
13127 VITROLLES

RAPPORT DE LA GERANCE
sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2016

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30/09/2016 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 65 655.38 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 63 219.67 Euros, soit une augmentation de 3.85 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 47 412.13 Euros, soit 72.21 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 65 828.09 Euros contre 64 808.48 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 1.57 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 18 415.96 Euros contre 17 771.87 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 3.62 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 159.00 Euros et représentent 0.24 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 0 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 0 Euros et représentent 0 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 60 634.13 Euros soit 92.35 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

.../...



terme) :

Exercice précédent	146 776.20 -	18 520.11 =	128 256.09
Exercice en cours	167 276.06 -	6 607.84 =	160 668.22

Soit une augmentation de 32 412.13 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 47 412.13 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	0 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	32 412.13 Euros
- en dividendes	:	15 000.00 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1 000.00 Euros
- Réserve légale	:	100.00 Euros
- Autres réserves	:	0 Euros
- Report à nouveau	:	144 568.22 Euros
Situation nette	:	145 668.22 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE

